

OJMA

Organisation des Jeunes pour le Monde d'Avenir



ONG – Asbl

Rapport de l'Assemblée Générale Extraordinaire Mars 2023

Siège social : 81A, avenue Motangi, Q/3
Commune de Masina
Kinshasa – RD. Congo

Téléphone : +243 (0) 893 733 720

E-mail : info@ojma-rdc.org

Site web: www.ojma-rdc.org

AG - Mars 2023

Rapport de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mars 2023

Rappel :

La responsabilité des jeunes congolais devient de plus en plus lourde devant leur destin et l'histoire ; après avoir tenu bon tout au long du parcours, en surmontant les différents obstacles qui jonchent le processus du développement et les garanties de la maturité.

L'OJMA est née d'une solution à beaucoup d'éclosions sur le plan du développement socio-économique de la jeunesse et de la République Démocratique du Congo. Elle nous sert d'exemple à l'accompagnement des jeunes filles et garçons dans différents domaines. Elle est mise en action pour :

- Favoriser la prise en charge des nécessiteux ;
- Accompagner et aider les jeunes ;
- Entraider ses membres (participants).

Une relève pour lutter sans faille contre les principaux handicaps au développement, aux systèmes de l'éducation, du professionnalisme et à l'amélioration de la vie sociale. Notre savoir-faire nous aide et nous aidera à répondre aux problèmes que rencontrent les jeunes en particulier.

Ce développement ne peut être que l'œuvre solidaire de toute la population. Il suppose de ce fait : « dialogue, concentration, ardeur au travail et assistance des autorités ».

Conformément à la loi n°004/2001 du 20 juillet 2001 portant les dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique en RD. Congo, et conformément aux dispositions fixées pour l'amendement de notre statuts notarié à Kinshasa, dans le district de tshangu en date du 10 novembre 2009, enregistré sous numéro 180.689 folio 1-45 volume MCCCXLV.

Le 23 mars 2023, les membres effectifs présents ou représentés de l'association dénommée Organisation des Jeunes pour le Monde d'Avenir « O.J.M.A », sommes réunis en Assemblée Générale Extraordinaire suivant l'ordre du jour ci-après :

- Evaluation de la situation de la pauvreté et quelques solutions proposées
- Evaluation des recommandations et adoption de l'amendement de statuts du 12 nov.2006 miniaturisés.
- Désignation de membres du quatrième Comité Administratif et de la Coordination nationale
- Autorisation d'ouverture du compte bancaire au nom de l'OJMA Asbl et désignation des trois mandataires – signataires.
- Approbation de l'autorisation faite au Conseiller juridique, Maître **Jean Paul KINUANI** à la procédure de légalisations des présents statuts et 3 actes ci-annexés.
- Adoption des affiliations internationales de manière ci-après :
- Approbation de l'autorisation faite à la Présidente nationale élue et Coordonnateur de continuer la recherche de partenaires financiers et techniques pour les projets : centres de renforcement de capacités et caisse d'assistance à l'autonomisation de jeunes filles mères célibataires sans emploi, cantine scolaire à Maluku et Biblio-mobile.
- Adoption des installations et expansion de l'Asbl dans les provinces de la République Démocratique du Congo.

Après échange des vues, discussion et vote, nous avons décidé :

1. Evaluer la situation :

A. Situation générale de la RDC :

Avec une population estimée à plus de 80 millions d'habitants, la RDC compte une population en majorité jeune et dont les enfants de moins de 18 ans représentent 58% de ses habitants. (Source : Institut National des Statistiques, 2020) ;

Le Document de Stratégie de Croissance sur la Réduction de la Pauvreté 2011- 2015 : sept ménages sur dix sont pauvres avec une disparité entre milieu rural - où environ huit ménages sur dix sont pauvres - et milieu urbain ;

Les statistiques recensent 30% d'enfants non scolarisés pour des raisons d'ordre économique et/ou d'infrastructure. Les enfants ne vont pas à l'école car les parents n'ont pas les moyens financiers (Selon l'étude menée par Jonathan Enguta Mwenzi et Reagan Ngonzo Kitumba sur l'efficacité et enjeux de la réforme de la gratuité de l'enseignement primaire en République démocratique du Congo, 2020 - 2022) ;

En outre, et malgré un taux de croissance en progression et des ressources naturelles importantes, 87,7 % de la population de RDC vit encore en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 1,25 USD par jour. ('Perspectives économiques en République Démocratique du Congo', Banque africaine de développement, accessed 12 April 2019, <https://www.afdb.org/fr/countries/central-africa/democratic-republic-of-congo/democratic-republic-of-congo-economic-outlook/>. 'La RDC au dernier rang de l'indice de développement humain du PNUD', 15 March 2013, https://www.lemonde.fr/planete/article/2013/03/15/la-rdc-au-dernier-rang-de-l-indice-de-developpement-humain-du-pnud_1849284_3244.html.) ;

Selon le Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR2P 2011-2015), La situation de l'emploi n'a fait que se dégrader depuis les années 70 et elle est aujourd'hui l'une des préoccupations majeures du Gouvernement. Il existe un lien direct de causalité entre pauvreté et emploi. Ainsi, l'enquête 1-2-3 de 2005 montre qu'environ 70% des pauvres sont au chômage ou en situation de sous-emploi. Selon la même enquête, les filles sont les plus exposées au chômage du fait de leur sous scolarisation et des barrières socioculturelles.

Au regard de l'ampleur de la situation, c'est difficile de parler de réussite car le taux est très faible. L'échec est plausible.

La solution consisterait à partir du potentiel existant : comment transformer en ressources ce potentiel en comptant sur la jeunesse (énergie, créativité, goût du risque...). Eviter des recettes toutes faites qui ne tiennent pas compte des réalités de terrain. C'est parmi les lacunes systémiques.

B. Situation financière de l'OJMA :

Présentation de la Directrice financière et rappelle : En terme du budget, depuis la création de notre organisation, elle n'a jamais reçu de soutien matériel ou financier de sources internes ou externes. Nous avons survécu grâce à des collectes de fonds populaires organisées par les jeunes bénéficiaires eux-mêmes en tant que bénévoles. Malgré nos engagements antérieurs et plus d'une décennie de lutte, la vie en République démocratique du Congo en prend actuellement un coup et les séquelles de la crise sanitaire COVID-19. De plus, la faillite soudaine en 2016 de la Banque Internationale pour l'Africaine au Congo (BIAC) a laissé notre trésorerie dans une situation désastreuse, depuis cette année, les coupes budgétaires deviennent lourdes pour répondre aux besoins internes de fonctionnement de notre ASBL. Ce qui nous a obligés aux années précédentes à réduire notre budget, y compris en supprimant du personnel -salarié, et à utiliser nos réserves financières pour continuer à fonctionner.

L'année 2022, avec beaucoup des efforts, nous sommes réussis à remonter à 56,3 % de réalisations budgétaires sur 150.000 dollars américain adopté en terme du budget annuel, par rapport aux années précédentes, c'est un grand pas en termes de mobilisation de ressources pour une organisation de la jeunesse avec les membres dont la majorité est pauvre et sans emploi. Cette année, dès le premier trimestre, nous sommes déjà à 11,4%.

Nous avons fait appel aux autorités locales pour obtenir de l'aide et nous avons mobilisé des institutions et des personnes clés pour nous soutenir, **TOUJOURS EN ATTENTE**. Malgré tout, il existe désormais un risque réel que OJMA – ASBL doive cesser définitivement ses activités ou fermer la porte provisoirement comme à l'année 2021.

Pour conclure, elle présente le plan d'urgence élaboré par la direction financière mettant en évidence un appel d'urgent aux organismes internationaux et aux personnes de bonnes volontés pour contribuer à un fonds de panier qui permettrait d'éviter la fermeture de l'organisation. Pour survivre, la somme de 50.000\$ dollars américains est nécessaire (équivalente au montant 125.000.000 franc congolais) qui devrait être trouvée pour équilibrer la trésorerie nationale de l'organisation en 2024 et de couvrir les dépenses telles que : fonctionnement, loyer, frais administratifs, transports, les frais de missions, achats matériels informatiques, maintenance (site web,...).

C. Solutions proposées et adoptées :

- Mettre l'accent sur l'entrepreneuriat des jeunes filles mères célibataires sans emploi afin de faciliter leur autonomie économique et sociale ;
- Mettre l'accent sur la création de cantine scolaire aux écoles primaires du milieu périurbain très pauvre de taux élevé de la malnutrition ;
- Faciliter le financement des jeunes et la création des PME dans l'agro-industrie et des industries de transformation pour la création d'emplois ;
- Privilégier les partenariats et parrainages internationaux via les adhésions aux réseaux afin de trouver les volontaires et accompagnements ;
- Privilégier l'apprentissage aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et la digitalisation des services via le programme Biblio-mobile ;
- Organiser des congrès de OJMA au niveau national en novembre 2024 en vue de la mutualisation des pratiques ;
- Mener des études et recherches sur la problématique de la violence des jeunes et des réponses innovantes pour leur faire sortir de ce fléau.

Pour la délinquance des jeunes, il faut les associer dans la démarche ; les responsabiliser

d'avantage afin qu'ils puissent jouer un rôle constructif. Réfléchir à d'autres créneaux porteurs tels l'utilisation des NTIC : la digitalisation des.....L'implication et la participation active de tous les concernés, qu'on peut trouver ces moyens si la volonté existe, cela nous permettra de relever ce défi, sans doute le plus important aujourd'hui.

Autres décisions :

2. Réviser et miniaturiser l'ancien statuts afin de rendre les plus petites dimensions possibles et de réduire son coût de reproduction.
3. Elire un nouveau bureau pour mandat de 5 ans renouvelable
4. Refinancer les nouvelles opérations bancaires au nom de l'OJMA Asbl et désignation des trois mandataires – signataires
5. Prolonger l'autorisation du Conseiller juridique, Maître Jean Paul KINUANI à la procédure de légalisations des présents statuts auprès de notaire du Ministère de la justice et certaines démarches du journal officiel
6. Prendre contact d'adhésion pour les accompagnements et parrainages 2024 : Child Rights Connect, Catalyst2030, Make Mathers Matter, One Young World, ...

D. Stratégies à mettre en place :

Extension : s'appuyer sur les solutions locales, surtout à travers les relais et réseaux communautaires existants afin de minimiser le coût ; S'appuyer sur les médias comme vecteurs importants de visibilité des actions : les médias traditionnels et les réseaux sociaux...

Adaptation de l'idée à différents endroits : Partir du principe de duplication : partir du modèle existant et aller dupliquer ailleurs. Tenir compte des aspects culturels de chaque milieu de vie dans la duplication. Les principes doivent rester les mêmes mais la procédure (l'application) qui doit différencier d'un milieu à un autre.

Les principes de base restent constants mais la faisabilité ou le mode opératoire pourrait changer, surtout en RDC où il y a beaucoup de pesanteurs culturelles.

Fait à Kinshasa, 23 mars 2023
Les membres effectifs présents et représentés

